




## LES SERVICES EN BREF

**L'adhésion** à Environnement-Industrie vous permet :

- De bénéficier d'un **accompagnement individuel**, dans le cadre d'échanges avec l'Inspection, ou dans la préparation de dossier techniques ou réglementaires
- D'être mieux informé au travers de **journées techniques d'information** et de **formations organisées à la demande des adhérents** ou sur les **sujets d'actualité** et à un tarif préférentiel.
- De participer à des **groupes d'échanges** et de **concertation** sur des problématiques environnementales ou de risque industriel et ainsi pouvoir dialoguer et échanger vos expériences et savoir-faire avec vos homologues adhérents industriels.
- D'intégrer un groupe d'experts et de recevoir régulièrement nos « **Infos réseau** » par email.
- D'être **soutenu** et mieux **représenté** pour la défense de vos intérêts dans les instances régionales telles que l'Ademe, le comité de bassin, Air PACA ...
- D'avoir accès à l'**espace adhérent** de notre site internet.

**En**  , Appuis techniques (service payant) :

En complément de l'adhésion, nous proposons **la réalisation et le suivi de vos démarches réglementaires** telles que :

- **Outil GIDAF** - Saisie de vos données d'autosurveillance / Vente manuel d'utilisation (Possibilité de mise à jour sous forme d'abonnement annuel)
- **IED** - Rédaction du rapport de base : Recueil, compilation et analyse des données disponibles et synthèse.
- **Diagnostic ICPE** : Analyse du classement au titre de la nomenclature des ICPE
- **Veille réglementaire** : Service adapté à votre site – diagnostic initial, élaboration d'une matrice de veille, visites périodiques...

**A noter**  , Les formations :

Les formations d'Environnement-Industrie sont proposées via **l'AFIP Méditerranée**, Association pour la Formation des Industries de Procédés, qui gère également les formations de l'UIC Méditerranée et de Novachim. L'adhésion à Environnement-industrie ouvre droit au tarif préférentiel pour toutes les formations du catalogue AFIP.

Pour consulter l'ensemble de l'offre de formations :

<http://afip-mediterranee.fr/>



## TARIFS 2017

### BARÈME DES COTISATIONS

1ère année de cotisation				
Cotisation forfaitaire 150 € HT				
Années suivantes				
Tranche d'effectif	Cotisation Établissement (HT)		Cotisation Établissement SEVESO (HT)	
		**		**
0 à 99	330 €	300 €	660 €	600 €
100 à 199	470 €	435 €	950 €	870 €
200 à 399	640 €	580 €	1 280 €	1 160 €
400 à 599	1 010 €	920 €	2 020 €	1 840 €
600 à 999	1 360 €	1 235 €	2 720 €	2 470 €
1000 à plus	1 700 €	1 545 €	3 400 €	3 090 €

\*\* Tarif préférentiel pour les entreprises adhérentes à l'une des fédérations suivantes : UIC Méditerranée ; UFIP ; UIMM Provence Alpes ; UNICEM PACAC ; FRIAA PACA

L'adhésion ouvre droit aux services de l'association EI et du SPPPI PACA, Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles pour une période d'un an. Elle est tacitement reconduite chaque année, sauf si une demande de démission du statut de membre adhérent de l'association est formalisée par écrit dans le courant du 1er trimestre.

Plus d'information sur le SPPPI PACA : <http://www.spppi-paca.org/>

### APPUIS TECHNIQUES

Les coûts de nos appuis techniques sont évalués au cas par cas selon le type de prestation, la taille du site, le nombre de déplacements et de jours nécessaires...

Plus de détail sur notre site [environnement-industrie.com/actions/autres-services-payants](http://environnement-industrie.com/actions/autres-services-payants)

Pour toute demande d'information ou de devis :

Contactez-nous par email à [contact@environnement-industrie.com](mailto:contact@environnement-industrie.com) ou téléphone au 04 91 14 30 60

### PLUS D'INFORMATIONS SUR L'ASSOCIATION

Consultez notre site internet [www.environnement-industrie.com](http://www.environnement-industrie.com)

ou

Contactez-nous par téléphone au **04 91 14 30 60**